

Institut français des relations internationales

ifri

# ramses

## 2019

**Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies**  
Sous la direction de Thierry de Montbrial et Dominique David

Avec 8 vidéos

DUNOD

Publié par Dunod pour l'Institut français des relations internationales

# G5-Sahel : combien de divisions ?

## Une entente prometteuse et limitée

Le G5-Sahel est supposé être une entente pour le développement appuyée sur une coopération de sécurité. La dimension sécurité a dans les faits pris le pas sur les autres dimensions. Mais cette dernière reste elle-même limitée, en particulier du fait du sous-investissement de l'ONU dans le domaine du support financier.

**C**réé début 2014 par la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, le G5-Sahel s'est doté d'une convention et d'un secrétariat permanent en décembre de la même année. L'originalité du projet était de créer une structure de développement dotée d'un bras armé. Sa philosophie générale est d'être une structure souple, avec un secrétariat permanent à Nouakchott, volontairement léger, pour coordonner les politiques de sécurité et de développement des cinq pays, mettant l'accent sur la gestion concertée des frontières, ainsi que sur une « discrimination positive » des efforts de développement à l'égard des périphéries territoriales des cinq États.

Le G5-Sahel s'inspire du modèle soudano-tchadien de gestion commune de la frontière et s'adosse financièrement à une série de bailleurs dont l'Union européenne (UE) est le chef de file, et militairement au dispositif français Barkhane qui couvre le même périmètre géographique.

## Des évolutions sahéniennes préoccupantes

Les évolutions à moyen et long termes de la bande sahénienne sont encore plus préoccupantes que les questions sécuritaires actuelles. On ne peut se contenter de se désoler ici du terrorisme, là des trafics, ou encore de la mal-gouvernance : il faut analyser en quoi les manifestations violentes s'y inscrivent dans des évolutions sociétales au long cours.

L'espace sahélien, avec des variantes notables entre les cinq pays, vit un bouleversement démographique inédit. Sa population est passée de 14,64 millions en 1950 à 60,916 millions en 2010 et passera, pour l'hypothèse moyenne, à 116,970 millions en 2030<sup>1</sup>, et à 198,282 millions en 2050 – soit une multiplication par 13,54 depuis 1950, la plus rapide croissance démographique dans le monde. On soulignera la spécificité nigérienne dont la croissance démographique comptera pour

1. Source : *World Population Prospects: The 2017 Revision*, New York, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), juin 2017.

près de 40 % du croît global des cinq pays entre 2010 et 2050. Pour ces pays qui affichent tous un PIB par habitant inférieur, ou plus ou moins égal (la Mauritanie), à 1 000 dollars par habitant, et qui peinent à délivrer les services de base à leurs populations, cette croissance démographique est un grand défi.

La question de l'emploi est tout aussi problématique. Les cinq États peinent à créer des emplois en nombre suffisant pour une population active en croissance rapide. La moitié de la population de la zone a moins de 16 ans, plus des deux tiers moins de 30 ans. Une grande part de la population active est absorbée par l'informel, rural ou urbain. Le sous-emploi est la norme pour des bataillons de plus en plus nombreux d'entrants peu formés sur le marché de l'emploi, et les secteurs économiques les plus dynamiques (industries extractives et télécoms) sont très faiblement créateurs d'emplois par ailleurs très qualifiés.

Face à ces enjeux, et au vu de la structure politique des pays bloquée par l'enchevêtrement des leaders politiques et des grands hommes d'affaires, au clientélisme exacerbé, et à la structure économique essentiellement rentière, il n'est pas raisonnable d'envisager dans un proche avenir l'installation d'exécutifs conduisant ces pays sur la voie de l'émergence. La seule différence entre les cinq pays, aujourd'hui, se situe dans la plus ou moins grande efficacité des appareils sécuritaires.

Sur un arrière-plan d'urbanisation croissante et d'augmentation des densités rurales générant une plus grande compétition pour l'accès aux ressources, les sociétés sahéniennes sont travaillées de l'intérieur par les revendications des cadets sociaux – anciens esclaves, jeunes, populations d'éleveurs marginalisées –, qui exigent des droits (notamment un accès à la propriété foncière) et une citoyenneté à part entière, et remettent en cause les stratifications sociales existantes. Ces revendications passent par un travail social quotidien, par les scrutins électoraux, mais elles peuvent aussi alimenter la conflictualité au niveau local.

### ***Un espace multiconflictuel***

Le salafisme-djihadisme qui se développe au Sahel s'enchaîne ainsi dans une pluralité de dynamiques. Des études réalisées<sup>2</sup> sur les motivations des personnes ayant rejoint ces groupes montrent que si la dimension religieuse est bien présente, elle se combine à d'autres dimensions. On rejoint un groupe terroriste pour gagner sa vie, protéger sa communauté, participer à l'établissement d'un autre type de gouvernance (moins corrompu, moins soumis aux *diktats* des Occidentaux), parce qu'on a le sentiment d'être un citoyen de seconde zone...

Lorsque le G5-Sahel a été créé en 2014, deux foyers de conflits existaient dans la zone. À l'Est, Boko Haram avait commencé à déborder sur le territoire nigérien. Au nord du Mali, en dépit de l'opération Serval et du déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), les groupes salafistes-djihadistes continuaient à hanter les espaces septentrionaux, au même titre que les groupes armés autonomistes (Coordination des mouvements de l'Azawad – CMA), et pro-Bamako (Plateforme). Quelques années plus tard, d'autres zones sont touchées par les violences.

2. Voir notamment : L.-A. Théroux-Bénoni et W. Assanvo (dir.), « Jeunes "djihadistes" au Mali : guidés par la foi ou par les circonstances ? », *Note d'analyse*, n° 89, Institut d'études de sécurité (ISS), août 2016.

Au centre du Mali, les milices d'autoprotection fleurissent. L'État malien n'arrivant pas à assurer justice et sécurité de manière satisfaisante et impartiale, les tensions intercommunautaires pour l'accès aux ressources naturelles s'expriment de plus en plus violemment. Le nord du Burkina Faso est lui aussi touché par un mouvement terroriste, Ansarul Islam, qui concentre ses attaques sur la province de Soum (nord-est). Plus à l'est, à la frontière du Mali et du Niger (zone comprise entre les localités d'Ansongo, de Ménaka, d'Aballa et de Tillabéri), un conflit rural qui dure depuis plusieurs décennies s'est brutalement aggravé ces dernières années, après qu'une partie des belligérants, les Peuls Tolobe, aient rejoint l'État islamique du Grand Sahara (EIGS, ex-MUJAO). Dans ces trois aires, les forces de sécurités sont régulièrement attaquées, se vengent sur les civils, et la présence de l'État recule.

## La dimension sécuritaire du G5-Sahel

Plutôt que de traiter chacun sur son territoire des problématiques ayant des dimensions transnationales, les cinq pays sahéliens ont donc décidé de coordonner plus étroitement leurs actions. La création du G5-Sahel doit être reliée au désir des cinq pays d'éviter la dissémination des combattants suite à l'opération Serval d'une part, d'autre part à la lutte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, et enfin à la volonté de prévenir l'impact de l'effondrement du régime libyen et de la diffusion des effluves du *vacuum* sécuritaire ainsi créé.

Les pays sahéliens n'avaient pas l'habitude de coopérer sur les questions sécuritaires, certains d'entre eux, comme le Mali et la Mauritanie, nourrissent même une méfiance réciproque. La coopération doit passer par une gestion mutuelle des espaces frontaliers, à l'image de la Force mixte tchado-soudanaise (FMST) : le Soudan et le Tchad ont en effet décidé au début de la décennie 2010, après un cycle de déstabilisation, de mettre en place une force gérant la frontière commune.

C'est la logique qui inspire le pilier sécuritaire du G5-Sahel. Les responsables des structures de sécurité des cinq pays se rencontrent régulièrement, s'accordent mutuellement d'exercer un droit de poursuite sur les territoires voisins, et se coordonnent pour mener des actions communes dans les espaces frontaliers. Cette coordination entre armées nationales est facilitée par le dispositif Barkhane, dont c'est au demeurant l'une des principales missions. La France est en effet le seul pays à entretenir depuis longtemps des coopérations sécuritaires avec les cinq pays sahéliens, et à avoir une bonne connaissance du contexte sahélien.

### *Des coopérations efficaces*

En 2017 est créée la Force conjointe du G5-Sahel (FC-G5S). Contrairement à une idée reçue, il ne s'agit pas de la création d'une armée commune, projetable partout sur les cinq territoires nationaux. L'idée est plutôt de créer des états-majors communs pour chacun des trois « fuseaux » : fuseau est (frontière tchado-nigérienne), fuseau centre (zone des « trois frontières », centre et nord du Mali – nord du Burkina et ouest du Niger), fuseau ouest (frontière mauritano-malienne). Dotée de 5 000 hommes, cette force a son poste de commandement à Sévaré au Mali, et est actuellement dirigée par un officier supérieur malien, le général Dacko.

Le fuseau central étant le plus préoccupant d'un point de vue sécuritaire, c'est sur celui-ci que se sont concentrées les premières opérations de la Force. Cette dernière souffre pour l'heure de trois handicaps : son financement n'est pas assuré dans la durée ; le fuseau central regroupe les trois armées les plus faibles du G5-Sahel, et en particulier l'armée malienne dont la reconstruction post-crise de 2012 devrait prendre une décennie, pour les estimations les plus optimistes ; enfin, en dépit des efforts déployés par la France et les pays du G5 dans les instances de l'ONU, la FC-G5S n'a pu, en raison des vétos britannique et américain, obtenir un mandat fort, chapeauté par le chapitre VII de la Charte de l'ONU, qui légaliserait l'usage de la force et permettrait d'accéder à un financement pérenne de la part de l'organisation. La résolution du Conseil de sécurité de juin 2017 se contente de « saluer » la création de la FC-G5S.

Paris, désireux sinon de se retirer du moins de ne plus se trouver en première ligne au Sahel, spéculait beaucoup sur la montée en puissance de la FC-G5S. Par ailleurs, les progrès réalisés en termes de coopérations sont notables, et d'autres projets (gestion des frontières du Groupe d'action rapide, surveillance et intervention des différentes gendarmeries, Collège de défense et de sécurité à Nouakchott, plate-forme d'échange de renseignement sécurisée entre les cinq pays...) sont en cours de réalisation.

### ***Une coopération pour le développement en panne***

Le G5-Sahel reste cependant en théorie une organisation de développement. Un regard à son organigramme montre que sa structure se compose de quatre piliers : défense et sécurité, résilience, gouvernance et infrastructures. Son secrétariat permanent héberge les chefs des piliers qui travaillent, chacun dans leurs domaines, en étroite collaboration avec les commissions nationales de coordination.

Les projets portés par les autres piliers sont très en retard par rapport à ceux du pilier sécurité. Pourtant, si l'on s'en tient au document de programmation et de priorisation des projets, le Plan d'investissement prioritaire, les piliers non sécuritaires semblent prioritaires, mais les pays du G5-Sahel n'arrivent pour l'instant pas à attirer beaucoup de financements dessus. De là naît un fort déséquilibre de la structure. La création, par la France et l'Allemagne, d'une structure de développement concernant le même périmètre géographique, l'Alliance pour le Sahel, renforce la confusion. Son objet paraît effectivement redondant avec celui du G5-Sahel et vient renforcer une sur-institutionnalisation paralysante.

A. A.

#### ***Pour en savoir plus***

- N. Desgrais, « La Force Conjointe du G5-Sahel (FC-G5S) ou l'émergence d'une structure de défense collective propre au Sahel », CSFRS, décembre 2017.
- C. Robinet, « Genèse de la Force Conjointe du G5-Sahel », blog Ultima Ratio, 16 janvier 2018.
- J.-P. Olivier de Sardan, « Niger : les quatre prisons du pouvoir », *Marianne*, 4 janvier 2016.

**Voir également la carte « Le G5-Sahel : une initiative africaine », p. 331.**

